



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création et reprise

Question écrite n° 48652

## Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le dispositif Nacre. Dans son rapport d'octobre 2013 « Évaluation du dispositif Nacre », l'inspection générale des affaires sociales considère que le dispositif Nacre est innovant, aujourd'hui mature et financièrement robuste. Toutefois, dans ses conclusions le rapport préconise de renforcer le rôle de prescripteur de Pôle emploi et mieux articuler son offre d'accompagnement avec celle développée dans le cadre du parcours Nacre. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48652

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 février 2014](#), page 967

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)